

Juge Arbitre par équipes (JA1)

Objectif :

Connaître les textes fédéraux et surtout le règlement des championnats par équipes (+ spécificités régionales, voire départementales).

Diriger les rencontres de championnat de France par équipes de tous les niveaux

Fonctions – obligations :

Activité / saison : 2 actions sur convocation ; l'inactivité entraîne le recyclage, l'année suivante.

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement (Réunion de rentrée des cadres de l'arbitrage)

Public concerné - Pré-requis :

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Diplômé Arbitre Régional

Agé de plus de 18 ans ou en binôme avec un Juge-arbitre confirmé majeur.

Conseil :

Lire les règlements du championnat par équipe avant la formation

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques interactifs

Modalités de validation :

Participation à un stage de formation

Admissibilité à deux UV écrites : (maximum une présentation par an)

UV 1 : 25/30 au QCM

UV 2 : 30/40 à l'exercice pratique à rendre dans la semaine suivant le stage

Admission suite à une UV pratique : 30/40 après mise en situation (direction d'une rencontre sur convocation)

Dates, lieu et tarif de formation :

Dimanche 15 septembre 2013 au CRJS de Petit-Couronne

Dimanche 05 janvier 2014 au CRJS de Petit-Couronne

Temps de formation : 8 heures (une journée)

Coût administratif et pédagogique : 30 euros

Responsable de la formation :

Responsable de la formation en arbitrage de la CREF

Intervenants :

Formateurs au moins 1er degré AR-JA1

Inscription auprès de :

Gaëtan GOUBERT

Par mail : gaetan.goubert@yahoo.fr

Par téléphone : 06-26-25-92-77